

SAGE Marne et Beuvronne
Compte-rendu du Bureau de la Commission Locale de l'Eau du SAGE
Marne et Beuvronne
Lundi 16 juin 2025 à 09 heures

Participants :

NOM	PARTICIPATION
Collège des collectivités et des structures gestionnaires de l'eau (7 présents)	
Jacques DELPORTE SIAM	Présent(e)
Nathalie TORTRAT CR Île-de-France	Présent(e) - Visio
Jean Marc CHANUSSOT CD Seine-et-Marne	Excusé(e)
Pierre LAPORTE CD Seine-Saint-Denis	Présent(e) - Visio
Régis SARAZIN CA du Pays de Meaux	Présent(e) - Visio
Laurent DELPECH CA Marne et Gondoire	Présent(e)
Jean-Luc SERVIERES CA Roissy Pays de France	Présent(e) - Visio
Fernand VERDELLET CA Val d'Europe Agglomération	Présent(e)
Collège des usagers (2 présents)	
Claude GAUTRAT France Nature Environnement	Présent(e)
Éric GENET Veolia	Excusé(e)
Fabien GARNIER Saur	Présent(e) - Visio
Collège des représentants de l'État et de ses établissements publics (2 présents)	
Fabrice MARTINET AESN	Présent(e) - Visio
Aurélie CARROGET DRIEAT	Excusé(e)

Grégory MOREAU DDT77	Présent(e) - Visio
Présents à titre consultatif (3)	
Hélène DENTEL ANTEA France	Présent(e)
Hervé PÉRÈS AMO Conseil SAGE	Présent(e) - Visio
Amandine HASSANI Animatrice du SAGE	Présent(e)

Composition du bureau	
En exercice	Présents
14	11

Pièces jointes au compte-rendu :

- La présentation PPT ;
- Les projets d’avis ;
- Le projet des règles de fonctionnement ;
- Le projet de statuts ;
- Le projet de délibération des membres de la CLE sur les statuts.

Objet de la réunion : Bureau de la Commission Locale de l’Eau (CLE) du Schéma d’Aménagement et de Gestion de l’Eau (SAGE) Marne et Beuvronne.

Présidence de Monsieur Jacques DELPORTE

1. **Projet d’avis** sur le Contrat de Territoire Eau et Climat (CTEC) et la Stratégie de Préservation de la Ressource en Eau (SPRE) de la Communauté de Communes du Pays de Valois ;
2. **Modification des règles de fonctionnement de la CLE** suite à la publication du décret n° 2024-1098 du 2 décembre 2024 relatif aux SAGE ;
3. **Actualités sur les statuts** de la future structure porteuse du SAGE, en vue de leur validation ;
4. **Présentation de l’avancement de l’élaboration de l’état des lieux ;**
ANTEA
5. **Informations et questions diverses.**

Accueil des participants et présentation de l’ordre du jour par Monsieur Jacques DELPORTE.

Monsieur Jacques DELPORTE propose de commencer la réunion par la présentation de l’avancement de l’élaboration de l’état des lieux par Madame Hélène DENTEL (point n°4 de l’ordre du jour).

1. **Présentation de l'avancement de l'élaboration de l'état des lieux** (cf. Présentation PPT)

Madame Hélène DENTEL, cheffe de projet ANTEA, présente les premiers résultats de l'état des lieux.

1.1. **Rappel synthétique de la méthodologie de l'état des lieux et échanges sur la structuration des livrables**

La phase 1 dite "état des lieux" est engagée. Son objectif : bâtir un socle de connaissances partagé entre tous les membres de la CLE pour les étapes suivantes du SAGE.

L'état des lieux s'appuie sur :

- Une vaste collecte et analyse de données (territoriales, hydrologiques, sociales, etc.) ;
- Des entretiens d'acteurs locaux (déjà 17 réalisés, une dizaine encore à venir) ;
- Des supports cartographiques (futur atlas de 80 à 100 cartes).

1.2. **Avancement de l'état des lieux** : collecte, traitement et analyse des données

Territoire, développement et changements climatiques

Données collectées et traitées :

- Description des modes d'occupation (Corine Land Cover 1990 à 2018),
- Surface artificialisée à l'échelle communale entre 2009 – 2021 (CEREMA),
- Surface d'espaces naturels, agricoles et forestiers consommés 2013-2023 (CEREMA),
- Description des paysages (Institut Paris Région et atlas paysages du CAUE),
- Altimétrie,
- Périmètre,
- Démographie : Evolution passée et actuelle de la population et densité de population communale (INSEE).

Collecte en cours :

- Aménagement du territoire (SDRIF, Institut Paris Région, DRIEAT) : réseau de transport, Projets d'intérêt national.

Traitement en cours :

- Géologie et lithologie,
- Climat (évolution des écarts entre 1951-2022 & normales climatiques 1990-2022)) : Pluviométrie, température, pluie efficace, évapotranspiration (données LSH et mailles SAFRAN).

Madame Elsa PICHOE, ingénieure ANTEA, explique que les données sur le climat sont en cours de traitement mais qu'il n'y a pas de station avec données LSH sur le territoire, la station la plus proche est celle se trouvant au Bourget, hors périmètre du SAGE.

Pas de collecte : Aménagement du territoire : Zones d'activités économiques (ZAE).

- Le recensement des ZAE par la CCI est payant.

Madame Nathalie TORTRAT, Conseillère régionale IDF et Maire de Gouvernes, et Monsieur Jacque DELPORTE précisent qu'il est possible de récupérer les données ZAE auprès des communautés d'agglomération, des aménageurs publics (EPA France, EPA Marne).

Gouvernance, acteurs et programme

Données collectées et traitées : Documents d'urbanisme (données sudocuh 2024)

Collecte en cours : Contrat / Schéma (PPRE, CTEC, SCoT, SDAEP, etc.)

Traitement en cours :

- GEMAPI
- Eau potable
- Assainissement collectif et non collectif
- PI
- Ruissellement
- GEPU

Milieus naturels et aquatiques

Données collectées et traitées :

- Enveloppes d'alerte des zones humides avérées et potentielles en région Ile-de-France (inventaire mis à jour en 2021 par la DRIEAT)
- Recensement des cours d'eau
- Inventaire des caractéristiques piscicoles (PDPG des fédérations de pêche)
- Recensement des Trames Vertes & Bleues et des réservoirs biologiques au titre du SDAGE
- Espaces naturels protégés / inventoriés (ZNIEFF, Nature 2000, réserves, arrêtés de protection biotope, etc).

Traitement en cours :

- Recensement des ouvrages et obstacles à l'écoulement (ROE, BD TOPO, ouvrages Seine Grands Lacs)

Monsieur Fernand VERDELLET, représentant de la communauté d'agglomération VEA, précise que dans les organismes concernés par les ouvrages hydrauliques, il y a également la Ville de Paris.

Pas de collecte :

- Mares et Frayères
- Difficultés d'accès à la donnée.

Madame Hélène DENTEL précise qu'il y a des limites à l'inventaire des zones humides de la DRIEAT, ce sont des enveloppes mises à jour en 2021. Ces enveloppes sont divisées en quatre

classes, certaines zones humides n'ont pas été recensées en respectant les critères et la méthodologie nationale ; ou ces critères et cette méthodologie ont été respectés mais il n'y a pas eu de diagnostic de terrain -photo-interprétation-. **Il paraît indispensable pour l'élaboration du SAGE Marne et Beuvronne d'avoir un inventaire plus précis, au plus tard à la phase de stratégie puisqu'en dépendra la force et le poids du SAGE.**

Monsieur Claude GAUTRAT, représentant de FNE Seine-et-Marne, indique que Seine et Marne Environnement ont un recensement des mares.

Ressources en eau

Données collectées et traitées :

- Recensement des masses d'eau cours d'eau et plans d'eau (SDAGE AESN)
- Recensement des masses d'eau souterraines (SDAGE AESN)
- Réseau hydrographique (SANDRE)
- Canaux (SANDRE)

Collecte en cours : Régime hydrologique (DOB, etc.), relation nappe – rivière, vulnérabilités (fiches SIGES, études BRGM)

Traitement en cours :

- Stations hydrométriques
- Réseau de suivi qualitatif et quantitatif

Usages et pressions liées à l'eau

Données collectées et traitées :

Agriculture :

- Agence bio (2019 et 2023)
- OTEX (Orientation Technico économique des Exploitations) 2010 et 2020
- RPG (Registre Parcellaire Graphique)
- RGA (Recensement Général Agricole)
- IFT (carte Adonis, association solagro)

Eau potable (SISPEA, ARS, acteurs locaux) : captages AEP, rendement

Industrie : Recensement des activités et unités légales (INSEE), ICPE (données GASPAR)

Assainissement (BD ERU, SISPEA, acteurs locaux) : conformité et traitement

Collecte en cours :

Eau potable (SISPEA, ARS, acteurs locaux) : réseau, traitement, interconnexion, volume d'eau distribué & transferts, communes desservies

Assainissement (BD ERU, SISPEA, acteurs locaux) : rejets, réseau, communes raccordées

Traitement en cours :

Loisirs : recensement des types et localisation

Pas de collecte :

Eau potable (SISPEA, ARS, acteurs locaux) : Qualité nitrates, pesticides et OVH (ADES, ARS)

- Temps long, demande auprès de la SAUR et Veolia

Industrie : Rejets (données de l'IREP, relance de l'AESN)

- Données IREP pauvres. Pas de partage de données par AESN sur les flux et raccordement aux STEP publiques

Assainissement (BD ERU, SISPEA, acteurs locaux) : points noirs, eaux pluviales

Pressions liées à l'eau :

Données collectées et traitées :

Pesticides (BNVD-s)

- Spatialisation à la masse d'eau des quantités annuelles de pesticides utilisés à partir des ventes / achats et occupation du sol (de 2015 à 2020)

Pas de collecte :

Flux domestiques

- A partir des données traitées de l'autosurveillance par AESN pour les paramètres standards (DCO, MES, Pt, N)

Flux industriels

- A partir des données traitées par AESN
- Pas de données AESN. Relance car temps long de traitement des données de l'autosurveillance non disponibles à l'année

Quantitatifs

Collecte en cours :

Suivi des indicateurs de sécheresse hydrologique

- Arrêtés cadre sécheresse et historique de dépassement des seuils

Traitement en cours :

Prélèvements :

- Evolution des prélèvements agricoles, industriels, canaux et AEP de 2008 à 2023 par points de prélèvements, communes et masses d'eau rattachées

Suivi des étiages

- Réseau ONDE et évolution annuelle depuis 2012

Pas de collecte :

Hydrométrie et piézométrie : Suivi des débits aux stations hydrométriques, Chronique piézométrique aux stations actives

- Accès aux données difficiles sur les transferts extérieurs et intérieurs (voir la stratégie eau potable portée par la VEA)

Monsieur Fernand VERDELLET indique qu'une étude sur l'adaptation de l'Île-de-France au risque de raréfaction de l'eau a été publié par l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) en 2025.

Qualité eau souterraine

Pas de collecte :

Vis-à-vis de la Directive cadre européenne sur l'eau et l'état des lieux du SDAGE :

- Etat quantitatif
- Etat chimique (et molécule déclassante)
- Pressions s'exerçant
- Risques de non atteinte des objectifs environnementaux
- Délai d'atteinte du bon état

Suivi qualitatif annuel des eaux souterraines aux stations de qualité (ADES)

- Nitrates
 - Pesticides
 - OVH
- Edl 2025 du SDAGE 2028-2032 adopté fin 2025. Seul l'état des lieux 2019 du SDAGE 2022-2027 est disponible, Evolution de la méthodologie d'évaluation entre 2019 et 2025 (nouveaux paramètres et arbre de décision)

Qualité eau de surface

Pas de collecte :

Vis-à-vis de la Directive cadre européenne sur l'eau et l'état des lieux du SDAGE

- Etat biologique, physico-chimique et écologique (+ paramètre déclassant) : à la masse d'eau, à la station de suivi (calcul antea)
- Détail des états par paramètres (nitrates, DBO5, phosphore total, indice poisson, macro invertébrés)
- Risques d'altérations hydromorphologiques
- Pressions s'exerçant
- Risques de non atteinte des objectifs environnementaux

Suivi qualitatif annuel des eaux de surface aux stations de qualité (Naïades)

- Nitrates

- Pesticides

- Edl 2025 du SDAGE 2028-2032 adopté fin 2025. Seul l'état des lieux 2019 du SDAGE 2022-2027 est disponible, Evolution de la méthodologie d'évaluation entre 2019 et 2025 (nouveaux paramètres et arbre de décision)

Monsieur Fabrice MARTINET, représentant de l'AESN, explique que l'état des lieux 2025 provisoire est disponible.

Monsieur Hervé PÉRÈS, Conseil SAGE, demande si cet état des lieux intègre bien les nouvelles campagnes d'analyses réalisées récemment par l'ARS concernant les nouveaux pesticides pour la ressource souterraine en eau potable.

Monsieur Fabrice MARTINET explique que l'état des lieux 2025 comprend pour le moment les résultats pour les eaux superficielles, comprenant les données 2021, 2022, 2023. Pas d'information pour les eaux souterraines pour le moment mais Madame Anouk CHARPENTIER transmet les données à volonté aux bureaux d'études.

Risques liés à l'eau

Données collectées et traitées :

Risque inondation : zonage réglementaire des PPRI

Monsieur Hervé PÉRÈS indique qu'un PPRI a été initié sur la Beuvronne, il faudrait se renseigner auprès de la DRIEAT car il y a peut-être des études qui ont été réalisées et qui sont utilisables, d'autant que ce PPRI devait prendre en compte les trois risques d'inondation : les débordements, le ruissellement et les remontées de nappe. Les CA du Pays de Meaux et de Marne et Gondoire ont également réalisé des études de vulnérabilités. La CARPF et la CCPMF lancent une étude ruissellement.

Monsieur Jean-Luc SERVIÈRES, représentant de la CARPF, précise que des études ont également été lancées localement, aux endroits avec de graves problématiques de ruissellement.

Monsieur Fernand VERDELLET mentionne également les études de danger, sur le barrage de la renardière par exemple, où sept communes sont concernées. Et l'étude de vulnérabilité de VEA. En ce qui concerne le risque d'inondation, notamment sur la commune d'Esblly, le SMAGE des deux Morins possède des éléments (modèle hydraulique etc.).

Traitement en cours :

- Recensement des programmes de prévention des risques
- Risques retrait-gonflement des argiles (Géorisques)
- Risque mouvement de terrain (Géorisques)
- Risque remontée de nappes (Géorisques)
- Arrêtés CATNAT (catastrophes naturelles) (Géorisques)
- Etat d'avancement des PCS (Plan Communaux de Sauvegarde) et DICRIM

Pas de collecte :

Risques : vision historique / système d'alerte et ouvrages de protection

Aléa ruissellement

- à partir des études locales réalisées

- Collecte en cours auprès des acteurs. Pas d'études à l'échelle du périmètre mais semble disponibles sur les territoires les plus concernés. => A confirmer avec l'analyse des arrêtés CATNAT vs normales climatiques (notion de vulnérabilité) en phase de diagnostic & l'occupation du sol

Monsieur HERVE PÉRÈS revient sur les mouvements de terrain et précise qu'il y a un certain nombre de Plan de Prévention des risques naturels (PPRNT) qui existent sur le territoire (Nanteuil-lès-Meaux, Thorigny-sur-Marne etc.), liés essentiellement aux anciennes carrières de gypse. Concernant le risque de retrait et gonflement des argiles, risque majeur sur le territoire, il pourrait être intéressant de contacter le pôle risque de la DDT à ce sujet.

Présentation synthétique des résultats du questionnaire partagé en février et des entretiens réalisés

Les premiers entretiens montrent une bonne connaissance de la démarche SAGE chez les acteurs locaux, ainsi qu'un intérêt affirmé pour son rôle. Toutefois, la plus-value concrète du SAGE reste encore floue pour beaucoup. Le rôle précis de la CLE est également encore peu maîtrisé.

On note aussi certaines craintes, notamment vis-à-vis d'une perte de liberté décisionnelle ou d'un effacement des spécificités locales selon la gouvernance choisie.

Parmi les points d'attention soulevés :

- Les enjeux prioritaires exprimés dès le démarrage ;
- Des besoins de solidarité entre territoires ;
- Une attente forte autour du partage de la connaissance.

Premiers éléments exploratoires sur les notions de conflits / solidarités

Les premiers éclairages révèlent des perceptions contrastées selon les acteurs. Certains soulignent des besoins forts de solidarité entre amont et aval, ou entre territoires ruraux et urbains. Des tensions inter-usages sont aussi évoquées (eau potable, inondation, cohabitation d'activités sur un même espace).

Des pistes de solidarité financière sont évoquées, à approfondir. Et un besoin transversal ressort clairement : améliorer la connaissance et la circulation de l'information.

1.3. Validation de la méthodologie des mobilisations d'acteurs à venir

Un atelier territorial aura lieu le 4 juillet 2025. Objectif : faire participer les acteurs à l'élaboration de l'état des lieux et approfondir les notions de conflits et solidarités.

Il se déroulera en plusieurs temps :

- Présentation et échanges ;

- Groupes de travail tournants sur l'état des lieux et les solidarités ;
- Discussion structurée autour d'affirmations clivantes pour faire émerger les désaccords ou convergences.

Enfin, des commissions thématiques sont prévues à l'automne (lundi 13 et mardi 14 octobre 2025) pour approfondir trois grands axes : gestion quantitative/qualitative, milieux naturels/urbanisme, risques/solidarités.

Les prochains mois seront consacrés à la finalisation des entretiens, la création de l'atlas cartographique, la production des panneaux synthétiques et la rédaction du rapport intermédiaire de l'état des lieux qui sera disponible à la fin de l'été 2025.

2. Projet d'avis sur le Contrat de Territoire Eau et Climat (CTEC) et la Stratégie de Préservation de la Ressource en Eau (SPRE) de la Communauté de Communes du Pays de Valois (cf. les projets d'avis)

La CLE du SAGE Marne et Beuvronne a été sollicitée (avril 2025) concernant le Contrat de Territoire « Eau et Climat » (CTEC) et la Stratégie de Préservation de la Ressource en Eau (SPRE) de la Communauté de Communes du Pays de Valois, en vue de leur prochaine validation en septembre prochain.

La CCPO a également sollicité (mai 2025) les membres de la CLE pour un avis sur les projets de zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales, en vue de leur prochaine mise à enquête publique en septembre prochain.

Le SAGE Marne et Beuvronne étant en élaboration, les avis exprimés par les membres de la CLE ne sont pas opposables.

Deux projets d'avis ont été présentés au Bureau, dans lesquels les membres de la CLE expriment leur intérêt pour les démarches engagées, et la concertation exprimée à travers ces consultations. Ces deux projets d'avis ont été envoyé pour relecture à tous les membres de la CLE le 05 juin 2025.

3. Modification des règles de fonctionnement de la CLE suite à la publication du décret n° 2024-1098 du 2 décembre 2024 relatif aux SAGE

La publication du nouveau décret SAGE implique de nombreux changements. Les principaux sont évoqués (cf. présentation PPT). De nouvelles règles de fonctionnement devront être votées lors de la prochaine CLE. Il sera nécessaire **d'atteindre un quorum de 2/3** des membres présents ou représentés.

[La prochaine CLE est prévue pour décembre 2025.](#)

4. Actualités sur les statuts de la future structure porteuse du SAGE, en vue de leur validation

Les statuts ont été corrigés entre janvier et mars 2025 par la DDT77 et la DRIEAT. Un rendez-vous avec la préfecture de Seine-et-Marne est en cours d'organisation. Dans ce contexte, il est demandé à la CLE de délibérer (cf. projet de délibération) urgemment, sans convocation formelle, sur la création de la future structure porteuse.

5. Informations et questions diverses.

Les membres de la CLE du SAGE Marne Confluence ont élu le jeudi 15 mai 2025 Monsieur Pierre-Michel DELECROIX qui succède à Sylvain BERRIOS, Maire de Saint-Maur-des-Fossés (juillet 2024), Président du Syndicat Marne Vive (janvier 2025) **en tant que Président de la CLE du SAGE Marne Confluence (mai 2025).**

Aucune question n'est soulevée.

Monsieur Jacques DELPORTE remercie les participants et lève la séance à 11h00.